

—Comment ! dit le curé, vous m'accusez de vous faire tort, moi qui vous porte le plus grand intérêt ! Il est bien vrai que j'ai remarqué avec une grande peine, que vous n'aviez pas fait vos pâques depuis quelques années ; mais j'étais loin de soupçonner que je pouvais être pour quelque chose, dans cette affaire.

Dites-moi donc, mon bon ami, en quoi ai-je pu vous porter préjudice ?—Ici notre homme fronce le sourcil, pousse un profond soupir, et s'écrie presque avec le ton de l'insolence : Monsieur le curé, rappelez-vous que lorsque j'ai eu mon dernier enfant, je voulais lui donner pour parrain un brave homme, qui avait promis de faire un beau cadeau à son filleul, et vous n'avez jamais voulu l'accepter, et voilà comment vous m'avez porté un grand préjudice.—Et c'est là tout le motif de votre colère contre moi ? Monsieur le prédicateur, soyez le juge entre mon paroissien et moi. Il y a à peu près trois ans, j'avais le malheur d'avoir dans ma paroisse un étranger, qui heureusement n'y est plus et augmente le nombre des pensionnaires de la Reine, dans les prisons de Montréal. . . .—Comment M. B. . . est en prison, dit le paroissien, tout confus.—Oui, mais attendez dit le curé : C'était un homme scandaleux et bien connu comme tel par tout le monde. Or, pendant que ce misérable était ici, ce père de famille ici présent a eu un enfant, et au grand scandale de toute ma paroisse, il voulait donner cet homme méprisable pour parrain à son fils, et en conscience, j'ai été obligé de le refuser, et c'est seulement à ce moment que j'apprends avec étonnement, que cet homme m'en a voulu et m'en veut encore. . . .

Après cette explication dont nous n'avions nul besoin, pour justifier notre confrère, nous adressâ-